



Résultats des inventaires piscicoles par pêche à l'électricité – année 2019

Introduction

La Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique dispose des moyens humains et techniques pour la réalisation d'opérations de pêche à l'électricité. Ces opérations de connaissances peuvent être réalisées pour la compte de la FAPPMA ou de maîtres d'ouvrage extérieurs :

- Inventaires piscicoles à but de connaissance réalisés pour divers motifs (diagnostic PDPG, diagnostic PGP, suivis spécifiques de certaines espèces, volet connaissance des PPRE des syndicats de rivière, etc.)
- Evaluation de l'efficacité de travaux de restauration (état initial puis suivi post-travaux) : restauration de frayères, restauration de la continuité écologique, renaturation de cours d'eau, etc.

Par ailleurs, la Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique est régulièrement sollicitée pour la réalisation de pêches de sauvetage ; ces opérations sont réalisées avec le matériel de pêche à l'électricité combiné au passage d'un filet dans certains cas. La FAPPMA est équipée d'un véhicule pour le transport de poissons si besoin.

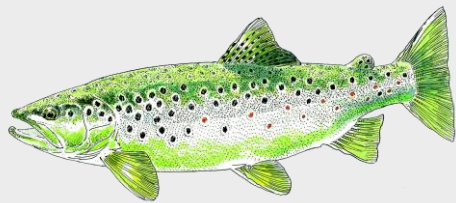
Ainsi, en 2019, la Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a pu mener :

- **22 opérations de connaissances sur 8 contextes piscicoles différents** (aussi bien cyprinicole que salmonicole)
- **8 opérations de sauvetage**

Ce document constitue une synthèse des opérations réalisées au cours de l'année. La Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique tient à disposition de toutes personnes intéressées les résultats détaillés de chaque opération (fiches annuaires « WAMA » ou compte-rendu des pêches de sauvetage) et reste à disposition pour échanger sur le sujet. Les données seront également publiées sur l'Observatoire des poissons du bassin Seine-Normandie (<https://www.observatoire-poissons-seine-normandie.fr/>)



Contexte Crise



- **La Crise à Chacrise**
- **La Crise à Soissons**

La Crise à Chacrise

Date	AAPPMA	Objectif	Surface échantillonnée
20/06/2019	Soissons	Suivi de la fonctionnalité	400 m ²

Espèces	Effectif estimé	Intervalle de confiance	Densité hectare	Biomasse kg/hectare
Able de Heckel	2	+/- 0	50	#
Anguille	2	-	50	26
Brème	3	-	75	33
Carassin	2	-	50	3
Carpe commune	2	-	50	59
Epinochette	24	-	599	1
Gardon	5	-	125	9
Goujon	3	+/- 0	75	1
Loche franche	193	+/- 55	4810	27
Lamproie de Planer	115	-	2872	16
Perche	3	-	75	3
Ecrevisse signal	1	-	25	#
Rotengle	7	+/- 1	180	5
Truite fario	27	+/-7	674	148
Total			9710	330

En comparaison de l'inventaire réalisé en 2011, les résultats mettent en avant une augmentation de la densité (* 1,3) et de la biomasse (* 3,4) pour la Truite fario. La forte augmentation de cette dernière se traduit cependant par un renversement de la structure de la population (nombre de juvénile divisé par 3,5 et nombre de géniteur multiplié par 4,5). Il sera important de suivre cette évolution afin de mettre en avant une variabilité interannuelle ou un vieillissement de la population.

L'inventaire met aussi en avant l'impact des plans d'eau sur le bassin versant de la Crise avec notamment l'introduction d'espèces dites d'« eau calme » : Brème, Carassin, Carpe commune, etc.

L'absence du Chabot sur la station pourrait notamment s'expliquer par le cloisonnement de la Crise par les nombreux ouvrages présents.



La Crise à Soissons

Date	AAPPMA	Objectif	Surface échantillonnée
20/06/2019	Soissons	Acquisition de connaissance	394 m ²

Espèces	Effectif estimé	Intervalle de confiance	Densité hectare	Biomasse kg/hectare
Anguille	6	+/- 2	159	70
Barbeau fluviatile	5	+/- 0	127	30
Brème bordelière	1	+/- 0	25	1
Brochet	1	-	25	10
Carassin	2	-	51	2
Chabot	775	+/- 123	19676	61
Chevaine	20	+/- 1	509	72
Gardon	44	+/- 1	1123	15
Goujon	15	-	381	6
Lote de rivière	1	+/- 0	25	4
Lamproie de Planer	59	-	1497	15
Ecrevisse de Louisiane	3	-	76	#
Perche	6	+/- 2	159	8
Perche-soleil	20	-	508	1
Ecrevisse signal	3	-	76	1
Truite fario	3	+/- 0	76	12
Vandoise	46	+/- 13	1170	36
Total			25663	343

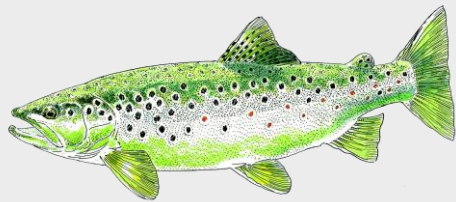
L'inventaire met en avant la présence d'un peuplement intéressant sur la partie aval de la Crise avec à la fois la présence d'espèces salmonicoles (Chabot, Lamproie de Planer, Truite fario, etc), d'espèces intermédiaires (Barbeau fluviatile, Goujon, Vandoise, etc.) et d'espèces cyprinicoles (Brème bordelière, Gardon, etc.).

La présence d'espèce migratrice comme l'Anguille (plusieurs classes de taille) montre l'importance de travailler sur le décloisonnement du cours d'eau. La présence de la Lote de rivière est remarquable, à une échelle globale, les densités des populations semblent diminuer, en lien avec la dégradation de son habitat mais surtout le réchauffement des eaux.

Ce linéaire de la Crise a malheureusement été victime d'une pollution en septembre 2019 (déversement d'engrais azoté). Une action de la FAPPMA est en cours afin de réparer le préjudice écologique engendré.



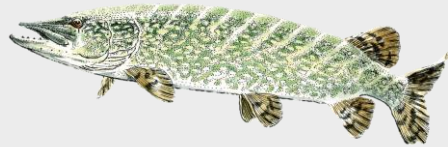
Contexte Gland



- **L'Artoise à Watigny**
- **L'Artoise à Watigny**
- **L'Artoise à Saint-Michel**
- **L'Artoise à Saint-Michel**

Résultats présentés dans le cadre du
suivi de la population de Truite fario de
l'Artoise

Contexte Marne



- Frayère à Jaulgonne
- Frayère à Blesmes
- Frayère à Mézy-Moulins
- Frayère à Aulnoy
- Frayère à Azy-sur-Marne

Frayère de la Marne à Jaulgonne

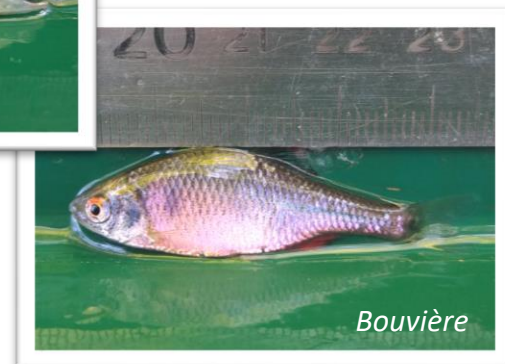
Date	AAPPMA	Objectif	Surface échantillonnée
14/05/2019	Jaulgonne	Suivi de la fonctionnalité	360 m ²

Espèces	Effectif	Densité hectare	Biomasse kg/hectare
Bouvière	4	250	#
Brème	1	28	#
Brochet	1	28	#
Carassin	1	28	#
Chevaine	3	83	#
Gardon	56	1556	#
Goujon	4	111	#
Loche franche	1	28	#
Loche de rivière	5	139	#
Perche	2	56	#
Perche-soleil	29	806	#
Rotengle	1	28	#
Tanche	1	28	#
Total		3169	#

Cet inventaire (qualitatif) confirme le bon fonctionnement de la frayère de Jaulgonne avec la présence de 13 espèces, essentiellement des cyprinidés. La présence du Brochet, bien qu'en faible effectif, (espèce repère) conforte cette fonctionnalité.

L'analyse de la répartition par classe de taille (principalement des juvéniles) met clairement en avant le rôle de zone de reproduction du site.

Une opération d'entretien réalisée à l'automne 2019 (réouverture du milieu) a permis d'améliorer la fonctionnalité de la frayère par augmentation de la surface de substrat favorable aux espèces phytophiles.



Frayère de la Marne à Blesmes

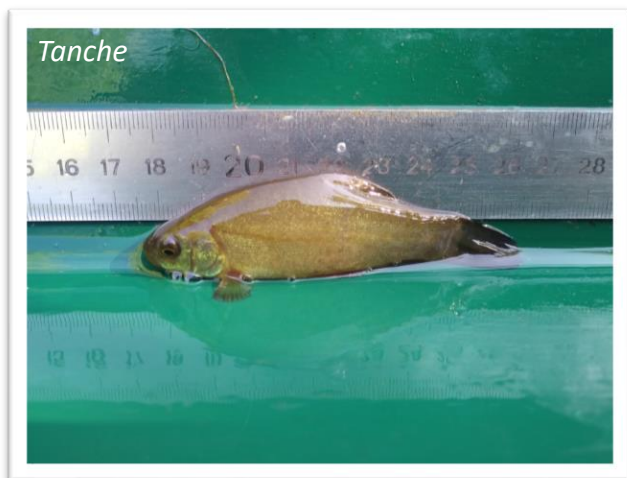
Date	AAPPMA	Objectif	Surface échantillonnée
14/05/2019	Château-Thierry	Suivi de la fonctionnalité	270 m ²

Espèces	Effectif	Densité hectare	Biomasse kg/hectare
Epinochette	4	148	#
Loche de rivière	4	148	#
Perche	2	74	#
Tanche	2	74	#
Total		444	#

Cet inventaire (qualitatif) confirme la fonctionnalité partielle de l'annexe hydraulique avec la présence de seulement 4 espèces. Le Brochet (espère repère) ne semble pas pouvoir y accomplir son cycle biologique, notamment en raison d'un manque de support herbacée.

L'analyse de la répartition par classe de taille (principalement des juvéniles) met clairement en avant le rôle de zone de reproduction du site.

Une opération d'entretien réalisée à l'automne 2019 (réouverture du milieu) a permis d'améliorer la fonctionnalité de la frayère par augmentation de la surface de substrat favorable aux espèces phytophiles. Des travaux complémentaires seront à mener à plus ou moins court terme pour s'assurer d'une fonctionnalité totale du site.



Frayère de la Marne à Mézy-Moulins

Date	AAPPMA	Objectif	Surface échantillonnée
14/05/2019	Château-Thierry	Suivi de la fonctionnalité	420 m ²

Espèces	Effectif	Densité hectare	Biomasse kg/hectare
Bouvière	2	48	#
Chevaine	1	24	#
Loche de rivière	2	48	#
Perche	2	48	#
Perche soleil	5	119	#
Silure glane	1	24	#
Tanche	2	48	#
Total		359	#

Cet inventaire (qualitatif) confirme le fonctionnement de la frayère de Mézy-Moulins avec la présence de 7 espèces, essentiellement des cyprinidés. De nombreux alevins de cyprinidés non déterminés ont pu être observés mais non capturés. Le Brochet (espèce repère) n'a pas été inventoriés lors de l'opération mais a pu être observé à l'automne 2019.

Une opération d'entretien réalisée à l'automne 2019 (réouverture du milieu) a permis d'améliorer la fonctionnalité de la frayère par augmentation de la surface de substrat favorable aux espèces phytophiles. Des travaux complémentaires (retalutage de berges) seront à mener à plus ou moins court terme pour s'assurer d'une fonctionnalité totale du site.



Frayère de la Marne à Aulnoy (Essômes-sur-Marne)

Date	AAPPMA	Objectif	Surface échantillonnée
15/05/2019	Château-Thierry	Suivi de la fonctionnalité	255 m ²

Espèces	Effectif	Densité hectare	Biomasse kg/hectare
Ablette	3	118	#
Bouvière	2	78	#
Brème	1	39	#
Brochet	1	39	#
Carpe commune	1	39	#
Chevaine	1	39	#
Gardon	8	314	#
Perche soleil	4	157	#
Pseudorasbora	11	431	#
Rotengle	3	118	#
Total		1411	#

Cet inventaire (qualitatif) confirme le bon fonctionnement de la frayère d'Aulnoy avec la présence de 10 espèces, essentiellement des cyprinidés. La présence du Brochet, bien qu'en faible effectif, (espèce repère) conforte cette fonctionnalité.

L'analyse de la répartition par classe de taille (principalement des juvéniles) met clairement en avant le rôle de zone de reproduction du site.

Une opération d'entretien réalisée à l'automne 2019 (réouverture du milieu) a permis d'améliorer la fonctionnalité de la frayère par augmentation de la surface de substrat favorable aux espèces phytophiles.



Frayère de la Marne à Azy-sur-Marne

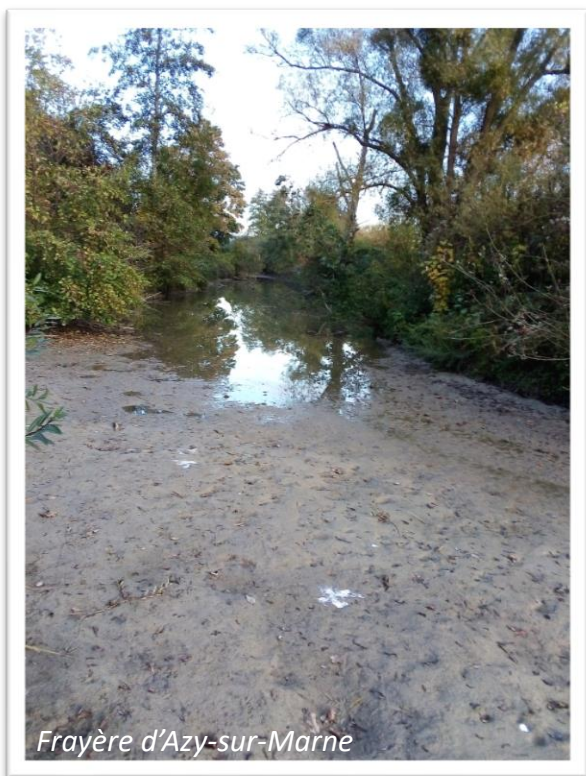
Date	AAPPMA	Objectif	Surface échantillonnée
15/05/2019	Azy-sur-Marne	Suivi de la fonctionnalité	400 m ²

Espèces	Effectif	Densité hectare	Biomasse kg/hectare
Ablette	2	50	#
Chevaine	1	25	#
Juvénile de cyprinidés	7	175	#
Total		250	#

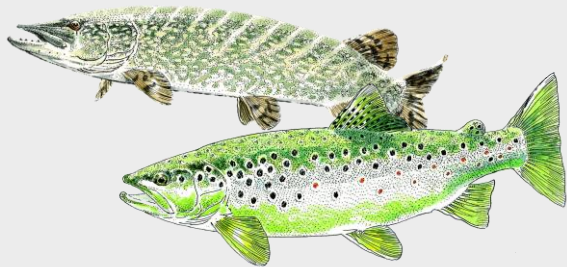
Cet inventaire (qualitatif) confirme que la fonctionnalité de la frayère d'Azy-sur-Marne est perturbée : seulement 3 espèces. Le Brochet (espère repère) ne semble pas pouvoir y accomplir son cycle biologique, notamment en raison d'un manque de support herbacée et de berges abruptes.

L'analyse de la répartition par classe de taille (principalement des juvéniles) met pourtant clairement en avant le rôle de zone de reproduction du site.

Des travaux de restauration devront être menés à court terme pour restaurer la fonctionnalité du site.



Contexte Ourcq aval



- **L'Ourcq à Breny**

L'Ourcq à Breny

Date	AAPPMA	Objectif	Surface échantillonnée
24/09/2019	Neuilly-Saint-Front	Suivi de la fonctionnalité	686 m ²

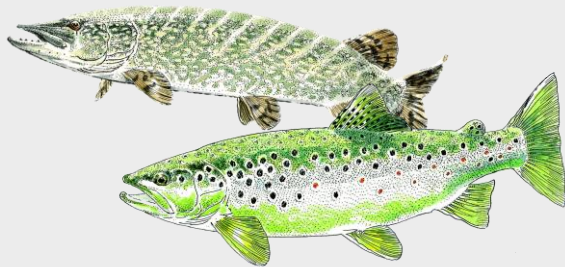
Espèces	Effectif estimé	Intervalle de confiance	Densité hectare	Biomasse kg/hectare
Anguille	1	-	15	4
Carassin	6	-	87	6
Chabot	836	+/- 49	12 185	47
Chevesne	11	+/- 3	155	49
Epinochette	29	-	423	#
Gardon	47	-	685	41
Goujon	3	+/- 0	44	1
Loche franche	85	+/- 6	1 235	6
Lamproie de Planer	7	-	102	1
Rotengle	5	-	73	6
Tanche	1	-	15	#
Truite de rivière	6	+/- 2	91	40
Vairon	423	+/- 25	6 172	13
Vandoise	29	+/- 6	429	30
Total			21 711	244

L'inventaire, réalisé en amont d'un tronçon ayant fait l'objet de travaux de recharge granulométrique, met en avant une augmentation des effectifs de cyprinidés rhéophiles et lithophiles notamment par rapport à l'état initial de 2016 : la densité de Chevesne est multipliée par 2,1 et celle de Vandoise par 2,3. La situation de la Truite fario semble avoir peu évoluée sur la station, bien qu'un juvénile soit présent, mettant en avant les limites du contexte pour que l'espèce puisse accomplir pleinement son cycle biologique (pollution diffuse et colmatage, présence d'ouvrages, etc.). Un inventaire ciblé sur les radiers restaurés à l'aval de la station avait pourtant mis en avant en 2017 la très bonne reproduction de l'espèce. Ce suivi sera reconduit à l'automne 2020.

La capture de l'Anguille représente la première donnée « récente » sur le cours d'eau. La présence de l'espèce sera donc également à suivre.



Contexte Servais



- **Le Servais à Saint-Gobain**
- **Le Servais à Amigny-Rouy**

Le Servais à Amigny-Rouy

Date	AAPPMA	Objectif	Surface échantillonnée
09/07/2019	Pas d'AAPPMA	Acquisition de connaissance	231 m ²

Espèces	Effectif estimé	Intervalle de confiance	Densité hectare	Biomasse kg/hectare
Anguille	29	-	1255	461
Bouvière	1	+/- 0	43	#
Brochet	13	+/- 2	582	19
Chevesne	15	+/- 4	655	16
Epinoche	8	-	346	#
Gardon	177	+/- 8	7644	62
Loche franche	1	+/- 0	43	#
Loche de rivière	7	-	303	1
Lote de rivière	3	+/- 0	130	11
Ecrevisse américaine	6	+/- 0	260	3
Perche	33	-	1429	26
Perche soleil	29	+/- 10	1275	11
Pseudorasbora	1	+/- 0	43	#
Rotengle	8	-	346	5
Tanche	60	+/- 14	2577	53
Total			16931	668

L'inventaire met en avant la présence d'un peuplement intéressant sur la partie aval du Servais avec la présence de nombreuses espèces d'intérêt patrimonial : Anguille, Bouvière, Brochet, Loche de rivière, Lote de Rivière.

L'analyse des effectifs par classe de taille met nettement en avant le rôle de réservoir biologique de la partie aval du Servais, qui représente une zone de reproduction qu'il convient de préserver pour l'espèce repère (Brochet).

La capture du Pseudorasbora (espèce exotique envahissante) représente la première donnée sur le Servais et sur le contexte Oise aval de manière plus large.



Le Servais à Saint-Gobain

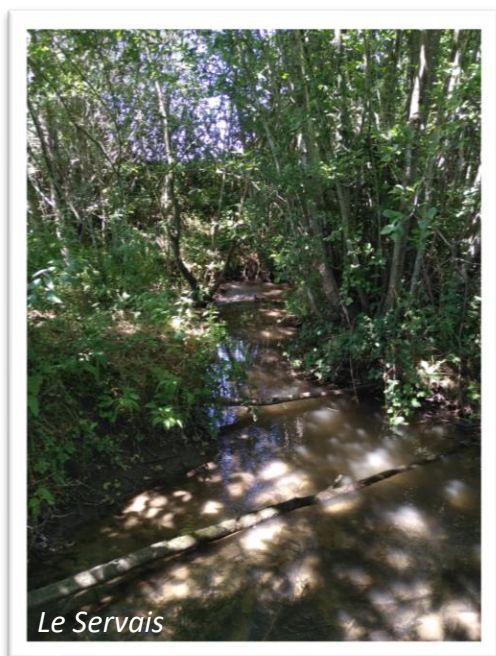
Date	AAPPMA	Objectif	Surface échantillonnée
09/07/2019	Pas d'AAPPMA	Acquisition de connaissance	108 m ²

Espèces	Effectif estimé	Intervalle de confiance	Densité hectare	Biomasse kg/hectare
Anguille	2	+/- 0	185	25
Carassin	3	-	278	11
Chabot	12	-	1111	9
Total			1574	45

L'inventaire met en avant un peuplement avec une richesse spécifique nettement moins importante que sur la partie aval du Servais. L'hydromorphologie du cours et le bassin versant y sont totalement différents (pente plus importante, absence de végétation aquatique et couvert forestier). Le colmatage des fonds a tendance à limiter les habitats disponibles, ce qui peut directement influencer négativement sur les densités et biomasse du peuplement.

La présence d'espèce migratrice comme l'Anguille montre l'importance de travailler sur le décloisonnement du cours d'eau.

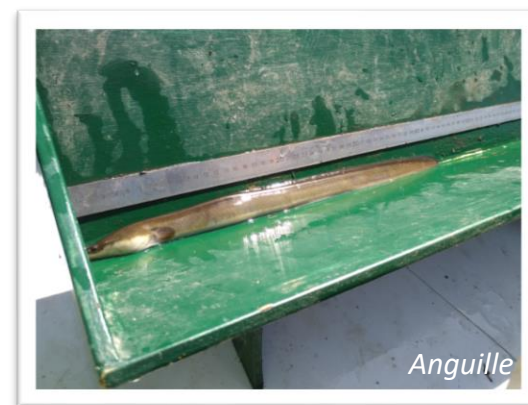
La présence du Carassin pourrait s'expliquer par la présence de nombreux plans d'eau à l'amont du département.



Le Servais

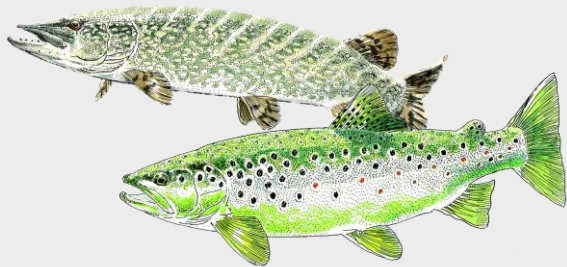


Chabot



Anguille

Contexte Serre aval



- **Le Broyon à Remies**
- **Le Rucher à Pouilly-sur-Serre**

Le Broyon à Remies

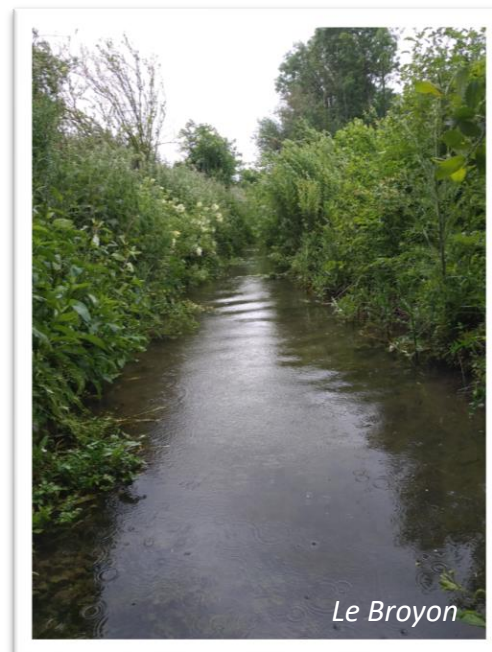
Date	AAPPMA	Objectif	Surface échantillonnée
28/05/2019	Pas d'AAPPMA	Acquisition de connaissance	149 m ²

Espèces	Effectif estimé	Intervalle de confiance	Densité hectare	Biomasse kg/hectare
Anguille	1	+/- 0	67	35
Epinochette	76	+/- 28	5101	8
Loche franche	2	+/- 0	134	#
Pseudorasbora	1	-	67	#
Total			5369	43

L'inventaire met en avant la présence d'un peuplement peu diversifié avec notamment des espèces ubiquistes comme l'Epinochette ou la Loche franche ou des espèces représentées par un seul individu (Anguille ou Pseudorasbora).

L'habitat piscicole intéressant au moment de l'inventaire (écoulements diversifiés, granulométrie et végétation aquatique) nous laisse penser que les déficits hydriques constatés chaque année sur le cours d'eau ont un impact considérable. Il serait aussi intéressant de s'intéresser à la qualité physico-chimique de cours d'eau, qui pourrait être un facteur limitant important (pollution agricole et/ou urbaine)

La capture du Pseudorasbora (espèce exotique envahissante) représente la première donnée sur le contexte Serre aval (à lier avec la présence de plan d'eau à l'amont ?)



Le Rûcher à Pouilly-sur-Serre

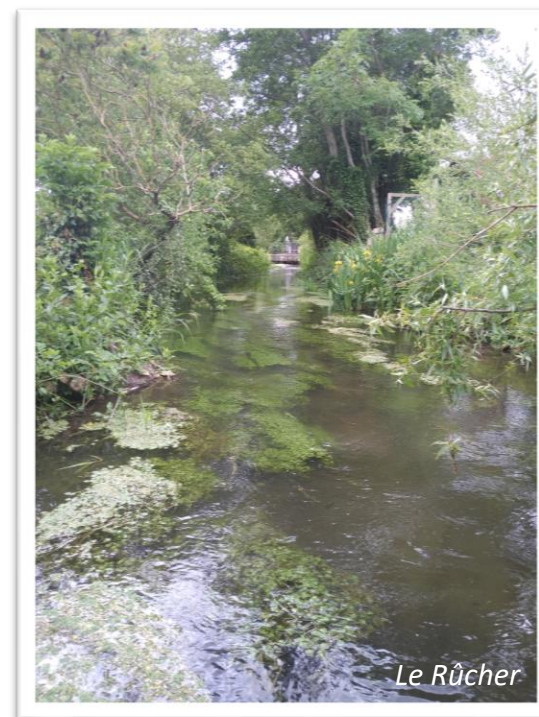
Date	AAPPMA	Objectif	Surface échantillonnée
28/05/2019	Pas d'AAPPMA	Acquisition de connaissance	210 m ²

Espèces	Effectif estimé	Intervalle de confiance	Densité hectare	Biomasse kg/hectare
Anguille	1	-	48	39
Brochet	7	-	333	6
Chabot	8	-	381	2
Epinochette	16	-	762	1
Gardon	1	+/- 0	48	3
Loche franche	26	-	1238	6
Vairon	1	+/- 0	48	#
Total			2858	57

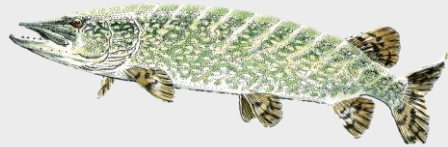
L'inventaire met en avant la présence d'un peuplement intermédiaire avec notamment des espèces d'intérêt comme l'Anguille, le Brochet et le Chabot.

L'analyse des effectifs par classe de taille met en avant le rôle que joue le cours d'eau pour la reproduction notamment de l'espèce repère du contexte (Brochet).

Ce cours d'eau, faisant l'objet d'assec régulier et de pollutions notamment industrielles, est donc à protéger !



Contexte Souche



- **La Buze à Missy-lès-Pierrepont**
- **Le ru Saint-Boëtien à Pierrepont**
- **Le Fossé du Loch à Vesles-et-Caumont**

La Buze à Missy-lès-Pierrepont

Date	AAPPMA	Objectif	Surface échantillonnée
22/05/2019	Pas d'AAPPMA	Acquisition de connaissance	286 m ²

Espèces	Effectif	Densité hectare	Biomasse kg/hectare
Brochet	4	140	1
Gardon	1	35	3
Loche de rivière	1	35	~
Ecrevisse de Louisiane	1	35	1
Poisson chat	15	524	17
Perche	5	175	2
Perche-soleil	1	35	1
Total	28	979	25

Tout d'abord, sur le plan qualitatif, le peuplement piscicole observé est représentatif de cours d'eau de seconde catégorie mais peu diversifié.

Cependant, les densités et biomasses observées restent plutôt faibles.

L'analyse des effectifs par classe de taille met en avant le rôle que joue le cours d'eau pour la reproduction notamment de l'espèce repère du contexte (Brochet).

Le cours d'eau n'est pas épargné par les espèces exotiques envahissantes comme l'Ecrevisse de Louisiane, le Poisson chat ou la Perche-soleil, bien implantées dans le marais de la Souche.



Le ru Saint-Boëtien à Pierrepont

Date	AAPPMA	Objectif	Surface échantillonnée
22/05/2019	Pierrepont	Acquisition de connaissance / Evaluation de la fonctionnalité	110 m ²

Espèces	Effectif	Densité hectare	Biomasse kg/hectare
Gardon	157	14273	181
Ecrevisse de Louisiane	6	545	5
Poisson-chat	112	10182	240
Perche	7	636	17
Perche-soleil	42	3818	77
Total	324	29454	521

L'inventaire piscicole de ce sous-affluent de la Souche met en avant l'importante présence d'espèces allochtones (60 % des espèces) dans les plans d'eau du marais.

Le tronçon présente un fort potentiel en tant que zone de reproduction (faible profondeur et végétation importante notamment). Cependant, l'analyse par classe de taille montre un dysfonctionnement avec l'absence de juvéniles de l'année pour les espèces autochtones. Cette faible production peut s'expliquer par l'importante présence d'espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques (Poisson-chat et Perche-soleil).

Aucune technique efficace n'est malheureusement connue pour lutter contre ces espèces. La gestion piscicole est donc à adapter (éviter le repeuplement à partir d'alevins, trop sujets à la prédation).



Le Fossé du Loch à Vesles-et-Caumont

Date	AAPPMA	Objectif	Surface échantillonnée
22/05/2019	Pas d'AAPPMA	Suivi de la Réserve Naturelle du Marais de Vesles-et-Caumont	249 m ²

Espèces	Effectif	Densité hectare	Biomasse kg/hectare
Brochet	6	241	5
Chabot	5	201	1
Lote de rivière	10	402	13
Lamproie de Planer	7	281	2
Ecrevisse de Louisiane	28	1 124	13
Tanche	2	80	8
Total	58	2 329	41

Le suivi confirme la patrimonialité importante du Fossé du Loch avec notamment la présence du Brochet, Chabot, Lote de rivière et de la Lamproie de Planer.

L'inventaire intervient après une opération d'entretien hivernal (faucardage) et des assecs estivaux. La densité de brochets sont nettement moins importantes que l'année 2015 (densité totale divisée par 2,2 et densité de juvéniles de l'année divisée par 5,4). La densité de Lote de rivière reste stable mais le recrutement annuel est nul.

Cette opération a permis au MNHN de réaliser des prélèvements sur les Lotes de rivière capturées, en vue d'analyses génétiques pour une étude sur la phylogéographie de l'espèce.

Il paraît important de suivre plus finement ce cours d'eau afin d'évaluer l'impact du faucardage et des assecs sur les populations piscicoles.

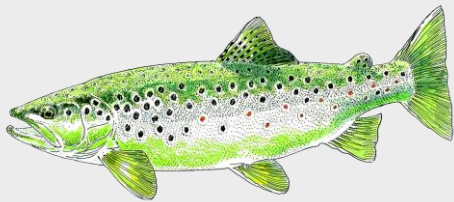


Le Fossé du Loch



Lote de rivière

Contexte Vilpion - Brune



- **Le Vilpion à Lugny**
- **La Simone à Fontaine-les-Vervins**
- **La Simone à Fontaine-les-Vervins**

Le Vilpion à Lugny

Date	AAPPMA	Objectif	Surface échantillonnée
11/07/2019	Thiernu	Acquisition de connaissance / Evaluation de la mise en réserve	767 m ²

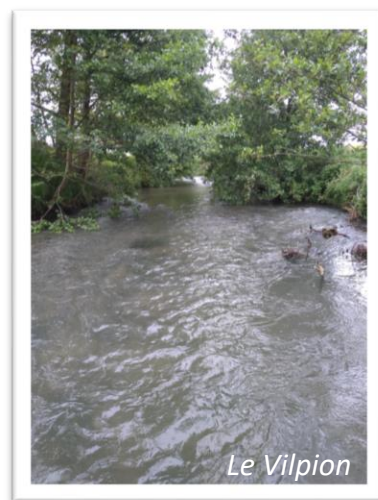
Espèces	Effectif estimé	Intervalle de confiance	Densité hectare	Biomasse kg/hectare
Chabot	4291	+/- 1506	55941	147
Loche franche	39	-	508	4
Lamproie de Planer	3	-	39	~
Ombre commun	3	+/- 0	39	4
Truite fario	14	+/-2	188	39
Total			56715	194

Tout d'abord, sur le plan qualitatif, le peuplement piscicole observé est proche du peuplement piscicole théorique.

La densité de Chabot, espèce patrimoniale, est remarquable. Toutes les classes de tailles sont représentées.

La densité de Truite fario est faible, en lien avec la faible capacité de production du cours d'eau (seulement 3 truites de l'année). Ce déficit de production s'explique facilement par le colmatage des zones potentielles de reproduction (érosion des sols et pollutions diffuses). La mise en réserve du tronçon a le mérite de conserver les géniteurs présents.

L'Ombre commun est pour la première fois inventoriée sur le contexte Vilpion-Brune, bien que des captures à la ligne soient transmises depuis au moins deux ans. L'évolution de la population sera à suivre.



La Simone à Fontaine-les-Vervins (station amont)

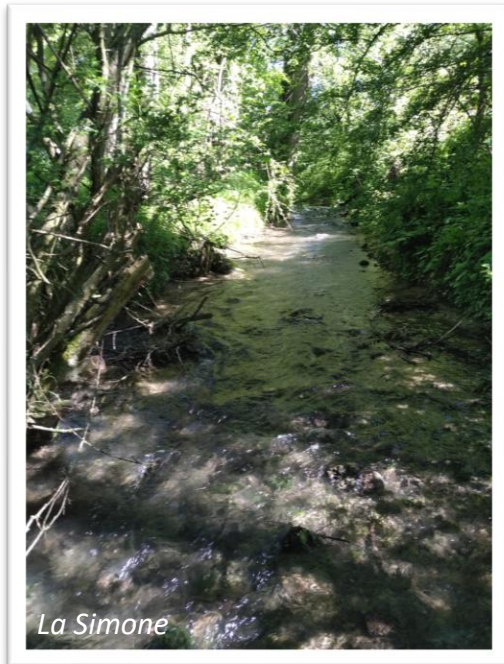
Date	AAPPMA	Objectif	Surface échantillonnée
22/05/2019	Pas d'AAPPMA	Acquisition de connaissance / Suivi de la fonctionnalité	102 m ²

Espèces	Effectif	Densité hectare	Biomasse kg/hectare
Chabot	48	4 706	17
Ecrevisse signal	3	294	3
Truite arc-en-ciel	2	196	15
Truite de rivière	9	882	18
Total	62	6 078	53

Cette station fait l'objet d'un suivi hydrobiologique avec les élèves du LEGTA de Thiérache. Il a été constaté une rapide dégradation de la qualité biologique du cours d'eau avec un effondrement taxonomique, à lier avec une évolution de l'habitat (important colmatage, sans doute à lier avec une évolution des pratiques agricoles en amont du bassin versant). Il a donc été décidé de mettre en place un suivi piscicole afin de faire le lien avec les données hydrobiologiques et obtenir un état initial « d'urgence ».

Les résultats mettent en avant la présence d'un peuplement piscicole conforme au peuplement théorique sur le plan qualitatif. La densité de Truite fario reste moyennement faible avec notamment l'absence de la cohorte des 1+ et un faible nombre de géniteurs (à lier avec la pression de pêche ?).

La présence de la Truite arc-en-ciel semble s'expliquer par la présence d'une pisciculture à l'aval du tronçon. Celle de l'Ecrevisse signal démontre bien la colonisation importante des cours d'eau thiérachiens par l'espèce.



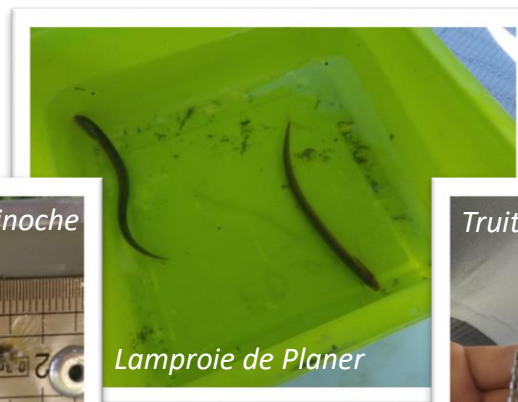
La Simone à Fontaine-les-Vervins (station aval)

Date	AAPPMA	Objectif	Surface échantillonnée
22/05/2019	Pas d'AAPPMA	Acquisition de connaissance / Suivi de la fonctionnalité	96 m ²

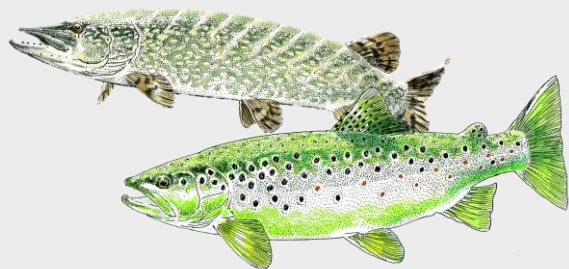
Espèces	Effectif	Densité hectare	Biomasse kg/hectare
Chabot	19	1979	7
Epinoche	5	521	1
Lamproie de Planer	2	208	2
Ecrevisse signal	2	208	2
Truite de rivière	2	208	11
Total	62	3 124	23

Cette station se situe sur le bras dérivation du plan d'eau situé au lieu-dit « Le Pont de Pierre ». L'hydromorphologie est totalement différente du linéaire naturel de la Simone situé en amont : moins de pente, surlargeur, faciès peu diversifié, peu de granulométrie. Face à ce constat, les élèves du LEGTA de Thiérache projettent mener un projet de diversification du tronçon par la réalisation d'aménagements du type génie écologique. L'opération constitue alors un état initial.

Sur le plan qualitatif, le peuplement piscicole est intéressant. Cependant, les densités et biomasse restent faibles (densité 1,9 fois moins importante et biomasse 2,3 moins importante que sur le tronçon naturel).



Pêche de sauvetage



- **Le Gland à Hirson (seuil Pasteur)**
- **Le Gland à Hirson (seuil Moulin Vert)**
- **L'Oise à Vendeuil**
- **La Dhuis à Condé-en-Brie**
- **La Serre à Montigny-sous-Marle**
- **Le Hurtaut à Lislet**
- **Affluents et sous-affluents du Gland à Saint-Michel et Watigny**

Pêche de sauvetage	Cadre d'intervention	Espèces	Quantité estimée
Le Gland à Hirson (seuil Pasteur)	Travaux RCE	Brème commune, Carpe commune, Chabot fluviatile, Chevesne, Ecrevisse signal, Gardon, Grémille, Lamproie de Planer, Perche commune, Truite fario, Vandoise	40 kg
Le Gland à Hirson (seuil Moulin Vert)	Travaux RCE	Anguille, Brème commune, Carpe commune, Chabot fluviatile, Chevesne, Ecrevisse signal, Gardon, Goujon, Grémille, Lamproie de Planer, Ombre commun, Perche commune, Truite fario, Vandoise	80 kg
L'Oise à Vendeuil	Travaux RCE	Anguille, Ablette, Bouvière, Brème commune, Carassin commun, Carpe miroir, Chabot fluviatile, Chevesne, Gardon, Goujon, Grémille, Hotu, Perche commune, Perche soleil, Rotengle, Tanche, Vairon, Vandoise	60 kg
La Dhuis à Condé-en-Brie	Assec du bras de dérivation	Chabot fluviatile, Loche franche, Truite fario, Vairon	4 kg
La Serre à Montigny-sous-Marle	Travaux aire de ralentissement dynamique des crues	Anguille, Carpe commune, Chabot fluviatile, Chevesne, Gardon, Goujon, Ide mélanote, Lamproie de Planer, Loche franche, Perche commune, Truite fario, Vairon, Vandoise	25 kg
Le Hurtaut à Lislet	Travaux RCE	Chabot fluviatile, Chevesne, Lamproie de Planer, Loche Franche, Truite fario, Vairon	20 kg
Affluents et sous-affluents du Gland à Saint-Michel et Watigny	Travaux RCE	Chabot fluviatile, Ecrevisse signal, Lamproie de Planer, Truite fario	5 kg



L'Oise à Vendeuil



Frayère de la Marne à Aulnoy

L'Atoise à Saint-Michel

Rédaction et analyse : Fédération de l'Aisne pour la Pêche et Protection du Milieu Aquatique
Crédits photos : Fédération de l'Aisne pour la Pêche et Protection du Milieu Aquatique